

Action des ateliers de la citoyenneté et de la mission locale

Cinq jeunes explorent les métiers du bâtiment pendant 3 mois

La mission locale a mis en place un « Contrat Civis » destiné aux jeunes de 18 à 26 ans en recherche d'emploi. Ce contrat rémunéré s'étale sur une durée de douze semaines. Grâce au partenariat établi avec les Ateliers De La Citoyenneté, cinq jeunes découvrent toutes les professions du bâtiment. Cette formation se compose d'une partie pratique sur les chantiers et d'une partie théorique en atelier informatique. Ils travaillent 20 heures par semaine sur les différents chantiers des ADLC, et apprennent ainsi le maniement des matériaux et outils sur le terrain.

« Le but est de leur faire connaître tous les corps

de métier dans le bâtiment, peinture, enduit, plomberie, électricité, maçonnerie, décoration etc. », informe Bernard Hennequart encadrant technique sur les chantiers des ADLC. « Ces jeunes ont du mérite, ils sont motivés et veulent s'en sortir. Ce contrat est un starter pour eux, une chance de rebondir », continue-t-il.

Avec un niveau CAP d'horticulture, Jonathan 20 ans souhaite travailler dans le bâtiment. « J'ai déjà effectué une formation avec l'AFPA. Grâce au contrat civis, je découvre la peinture. Avec l'atelier déco des ADLC J'apprends à poncer, à enduire les murs et les portes des paliers de la tour Roger Chaffée, puis

à dessiner et peindre les décors, ça me plaît beaucoup », explique-t-il.

Pour la partie théorique, ils se rendent à l'atelier multimédia des ADLC où quatre heures par semaine sont consacrées à l'apprentissage de l'informatique. Ils apprennent à rédiger leur CV et lettre de motivation. Ils se familiarisent aussi avec Internet pour faciliter leur recherche d'emploi. « Certains n'avaient jamais rédigé de CV, ni de lettre de motivation. Maintenant ils savent que bien rédigée et sans faute, leur demande d'emploi n'ira pas directement à la corbeille », informe Bernard Hennequart.

Du pétrin au ciment

Avec un niveau CAP boulangerie, Michael a rencontré beaucoup de problèmes pour trouver un emploi. Il a contacté Nathalie Lacoste de la mission locale et n'a pas hésité à signer le contrat « Ce stage me plaît vraiment, je découvre les différents métiers du bâtiment. À son issue je désirerais suivre une formation pour me spécialiser dans la maçonnerie. J'ai deux enfants j'aimerais vraiment m'en sortir », confie-t-il.

Mettre tous les atouts de leur côté, c'est aussi l'objectif du contrat civis. Grâce à la participation de Monsieur Regnaud d'Auchan les 2 caps et de l'entreprise FETEL de Calais des entretiens de simulations d'embauches ont été effectués. « Ces entretiens leur ont beaucoup apporté, ils ont appris la façon de se présenter aussi bien physiquement qu'à travers leur CV et lettre de motivation », explique Bernard Hennequart.

Ils sont allés également visiter les chantiers de l'entreprise DUMÉZ de Calais, le Channel, celui des Quatre boulevards ainsi que tous ceux des ADLC.

« Grâce à ce stage j'apprends à communiquer et à travailler



Jonathan avec l'Atelier des ADLC à la tour Roger-Chaffée



Louis à l'atelier multimédia

en équipe. J'ai compris que lors des entretiens que la présentation avait beaucoup d'importance, en un mot être propre même pour travailler dans le bâtiment », explique Louis titulaire d'un CAP de travaux public. Son souhait est de devenir cariste.

Tout au long des trois mois un suivi est réalisé par la mission Locale. Des rencontres sont programmées une fois par semaine. Un bilan des

activités est effectué.

Avec l'expérience acquise dans le bâtiment, à l'issue du contrat, un livret de compétences leur sera remis. A ce jour, deux jeunes ont intégré une formation en carrelage pour l'un et en bâtiment pour l'autre. Un troisième a été embauché aux ADLC dans le cadre de l'activité Décoration. Tous espèrent que l'opération soit reconduite.

V.Gavelle